

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 ET 22 MARS
2026

CONSTRUISONS *ensemble* CHOISY-LE-ROI

projet
de ville

projet
de vie

+ 150
ENGAGEMENTS

pour une ville

+ dynamique,

+ belle,

+ sûre

LISTE D'INTÉRÊT LOCAL

conduite par
Hassan AOUMMIS



CONSTRUISONS *ensemble* CHOISY-LE-ROI

Choisyennes Choisyens, « **Parler vrai et tenir la parole donnée** » tel est l'engagement que moi, Hassan AOUMMIS, je prends devant vous.

Habitant de Choisy-le-Roi depuis 30 ans, enseignant, engagé de longue date dans le développement de notre ville et au service de sa population, en tant que personne civile, mais aussi comme élu local Adjoint aux sports et à la Jeunesse, puis élu d'opposition.

J'ai construit une **liste d'intérêt local** avec des femmes et des hommes issus d'horizons et de parcours divers, ayant l'envie de mettre leurs compétences et leur énergie pour mettre en œuvre un projet de renouveau de notre ville.

Le programme 2026-2032 que je vous propose est issu des rencontres et échanges que nous avons eus ensemble dans tous les lieux de vie de notre ville : vous nous avez fait part de vos idées, de vos préoccupations, de vos problèmes, de vos peurs, de vos souhaits et de vos rêves aussi pour Choisy-le-Roi.

Nous vous avons écoutés, nous vous avons entendus.

Choisy-le-Roi est notre **maison commune** où chacun et chacune doit pouvoir vivre et circuler en sécurité, dans un cœur de ville et des espaces publics agréables et apaisés.

Notre ville doit aussi relever les défis actuels en alliant un dynamisme économique, commercial, sportif, artistique et culturel avec une ambition environnementale d'adaptation au plan climat issu des accords de Paris, ce qui permettra de mettre en valeur tout le potentiel de notre ville.

Mon ambition avec l'ensemble de mon équipe est de faire de Choisy-le-Roi une ville « **plus dynamique, plus belle, plus sûre** ». Je mettrai au service du renouveau de Choisy-le-Roi toute ma détermination, toute mon expérience d'élu municipal, ma connaissance du territoire et de ses habitants.

Cette liste que je vous présente est **le choix de la confiance**.

Participer avec nous à sa mise en œuvre, c'est la meilleure garantie pour que « **la parole donnée sera tenue** ».

Hassan AOUMMIS, élu municipal d'opposition,
membre d'ANTICOR contre la corruption et pour
l'éthique en politique, tête de liste de Construisons
Ensemble Choisy-le-Roi

Sommaire

Notre équipe	page 3
① Sécurité, tranquillité publique et prévention	page 4
② Écoles, petite enfance, enfance, jeunesse	page 6
③ Aménagement et attractivité de Choisy-le-Roi	page 8
④ Sport	page 9
⑤ Commerce et marchés	page 10
⑥ Handicap	page 11
⑦ Culture	page 12
⑧ Centres de loisirs, centres sociaux, centres de vacances	page 13
⑨ Santé et accès aux soins	page 13
⑩ Cadre de vie	page 14
⑪ Transition écologique, environnement, mobilité	page 14
⑫ Habitat	page 15
⑬ Droits de femmes et luttes contre les violences sexistes	page 16
⑭ Seniors	page 16
⑮ Associations et accès aux droits	page 17
⑯ Citoyenneté et démocratie de proximité	page 18
⑰ Bien-être animal	page 18
⑱ Budget	page 19
Nos actions, nos soutiens	page 20

Notre équipe

Une équipe qui vous ressemble et qui vous rassemble s'est constituée autour d'un véritable projet de sursaut citoyen porteur d'une dynamique de renouveau pour Choisy-le-Roi.

« Parler vrai et tenir la parole donnée »

1 **Hassan AOUMMIS**



Élu
d'opposition,
enseignant

2 **Catherine DESPRÈS**



Élue
d'opposition,
ancienne
adjointe au
CCAS et à la
santé

3 **Laurent GIRAUD**



Directeur
d'une
structure
nationale

4 **Mouna EL MOURABIT**



Commerçante

5 **Roland FERREIRA**



Officier de
la police
nationale en
retraite

6 **Sarah KRAMA**



Étudiante

7 **Jean-Marie BOULET**



Réalisateur

8 **Nadia AUBERT**



Commerçante

9 **Fabien SUBIL**



Chef
d'entreprise
à
Choisy-le-Roi

10 **Nadine KELOUA MOUSSOUNI**



Cadre dans
le conseil
financier,
fiscal et
juridique

11 **Alexandre GHALI SIKI**



Agent
territorial

12 **Bintou TRAORE**



Agent de
la fonction
publique

13 **Bernard BOIVIN**



Ancien
adjoint
de quartier

14 **Malika SOUGMI**



Assistante
de direction

15 **Lotfi RAMDANI**



Directeur
de projets

16 **Sarah RAHMOUNI**



Agent
territorial

17 **Bruno LECHAUVE**



Ancien
responsable
ressources
humaines

18 **Jade TSUI**



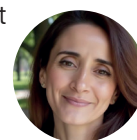
Étudiante

19 **Pascal SOMMIER**



Aide-soignant

20 **Nouria MOUHOUBI**



Directrice
financière
et admini-
strative

21 **Rodolphe SELFATI**



Responsable
RH

22 **Sébastien BENALKAZAR**



Cadre dans
le médico-
social

23 **Caroline NGO**



Étudiante

24 **Alexandre BARET**



Professeur
des écoles

25 **Alice BACONT**



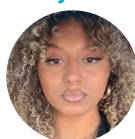
Étudiante

26 **Daniel BACCONET**



Chef
d'entreprise

27 **Mejdouline AOUMMIS**



Étudiante

28 **David CITRATE**



Assistant
social

29 **Cécile COTTIN**



Conseillère
en insertion
profession-
nelle

30 **Abderrahim TAHRI**



Employé

31 **Marina FLOCCARI**



Cadre admi-
nistrative
et représen-
tante
syndicale

32 **Baptiste MAURICE BELAY**



Étudiant

33 **Malvina MARIE-ROSE**



Jeune
travailleuse

34 **Khamy SIKI**



Étudiant

35 **Savannah AFFOLTER**



Étudiante

36 **Michel NGO**



Informa-
ticien

37 **Catherine PEYRAT**



Présidente
d'association
de solidarité

38 **Yann VANLAIR**



Chef
d'entreprise

39 **Micheline ANTUNES**



Bénévole
dans une
association
de solidarité

40 **Jean-Paul GROENE**



Retraité

Mais encore

Drissia JIA Commerçante

Isabelle DULAT Cadre territoriale

Ferdinand LEBRUN Retraité de la fonction territoriale

Liste d'intérêt local

CONSTRUISONS
ensemble
CHOISY-LE-ROI

1 SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION

Avec **3 060 actes délictueux en 2024** (chiffre en hausse depuis 2020 – source ministère de l'Intérieur), Choisy-le-Roi est dans le peloton de tête en étant classée au 8^e rang des villes les plus insécures dans notre département (47 communes). Pour dire l'échec de l'actuelle municipalité à contribuer à l'arrêt des phénomènes de délinquance et de violence sur la voie publique.

Pour nous, **votre sécurité est une priorité**. Nous mettrons tout en œuvre pour que les Choisyen·nes n'aient plus à subir des comportements déviants et pour que notre espace public soit apaisé et conforme aux règles du savoir-vivre.



Nous nous engageons à :

Ouvrir une annexe de la Police Municipale aux Gondoles pour plus de proximité et de réactivité, avec un équipage de policiers municipaux sur place,

Mettre à l'amende les cafés qui facilitent l'occupation abusive et gênante de l'espace public et lutter contre les attroupements générateurs de nuisances et de désordres,

Généraliser le dispositif de la vidéo protection avec des caméras qui fonctionnent véritablement (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) et qui se déplacent suivant les lieux de délinquance et les foyers d'incivilités. **Si les délinquants s'adaptent, nous nous adapterons aussi,**

Changer le mode de gestion de la police municipale en la dotant d'une véritable **feuille de route claire et des missions précises orientées vers l'apaisement de l'espace public**, en le débarrassant, avec **l'implication de la police nationale**, de tous les phénomènes de déviance et d'incivilité,

Lutter contre les cambriolages : la ville participera financièrement à l'installation des systèmes d'alarme.

Les demandes faites par les Choisyen·nes désireux de s'équiper seront validées par le conseil municipal. **La coproduction de la sécurité** implique les citoyens,

Mettre en place l'application « Voisin Vigilants et Solidaires » sous la supervision de la ville, avec, pour chaque quartier, identification des référents qui bénéficieront au préalable d'une formation donnée par la Police Municipale afin d'éviter toutes formes de délation ou de stigmatisation. **Ces Habitants Référents Sécurité (HRF)** représenteront en plus leurs quartiers au sein du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) présidé par le Maire ; ils feront aussi des propositions,

Être particulièrement attentif aux violences faites aux femmes, notamment sur la voie publique, telles que le **harcèlement, les propos ou comportements humiliants, les sifflements, la drague importune et les insultes** que subissent les jeunes filles et les femmes en général dans certains lieux publics de notre ville. Nous formerons la police municipale à recevoir les plaintes des victimes, à intervenir immédiatement dans les endroits signalés, ou identifiés grâce aux marches exploratoires, et nous travaillerons sur ce problème en collaboration avec la police nationale en fixant des objectifs clairs,

Mettre en place pour les femmes un dispositif sous forme d'application (type SORORITY) qui permet de recevoir du secours, de demander ou d'offrir de l'aide dans toutes les situations de détresse ou de danger, que ce soit du harcèlement de rue ou des violences conjugales. Nous identifierons des commerçants et des endroits qui pourront être des lieux de refuge, avant l'intervention de la police,

UNE VOLONTÉ FERME POUR RECONQUÉRIR L'ESPACE PUBLIC

Généraliser sur l'ensemble de la ville, en partenariat avec la RATP et la Région, **le dispositif de descente à la demande entre deux arrêts de bus après 22h00.** L'objectif est d'améliorer la sécurité des femmes, qui peuvent ainsi s'adresser directement au conducteur afin qu'il les dépose au plus près de leur destination,

Renforcer l'éclairage public dans les endroits anxigènes,

Réserver aux femmes les places **les plus proches de la sortie dans les 5 parkings,**

Travailler mieux avec la police nationale, dans le respect des prérogatives de chacun, pour **coordonner les interventions** et pour empêcher toute faille dans notre dispositif de lutte contre les pratiques déviantes dans l'espace public,

Instaurer des rendez-vous police / habitants de manière régulière **avec un agent de la police municipale et un agent de la police nationale.** L'objectif est de faire état des problèmes rencontrés par les habitants et leur apporter une première réponse,

Présenter annuellement le bilan de l'action publique en matière de sécurité auprès du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et en informer la population. Un document synthétique présentera l'évolution de la délinquance et les actions menées pendant toute une année en rapport avec les objectifs fixés,

Travailler avec les villes voisines pour bâtir une **stratégie intercommunale de sécurité et de prévention incluant un volet anti rixe.** Les rixes entre jeunes de villes voisines conduisent souvent à des issues fatales,

Œuvrer avec des villes voisines pour une **coopération intercommunale** en matière de sécurité avec le souci d'une économie d'échelle. La mutualisation des effectifs de policiers municipaux pourrait se faire lors de grands événements ou de manifestations à risque organisés par la ville,

Faire appel à la médiation sociale pour apaiser l'espace public, prévenir les conflits et faire société ensemble.

Pour cela, nos médiateurs auront pour missions d'intervenir en faveur d'un cadre de vie paisible qui favorise les relations non violentes :

- Ils interviendront pour la **tranquillité résidentielle**, même de nuit pour désamorcer les situations de conflits, tel **le tapage nocturne, le squat des halls d'immeubles, l'alcoolisation,**
- Ils s'occuperont aussi de **l'orientation sociale**, en allant à la rencontre des personnes pour les accompagner, y compris les personnes dans la rue, pour retisser la confiance et mieux les orienter vers les services sociaux compétents,
- Nous créerons une équipe de **médiateurs scolaires** qui interviendront au sein et aux abords de toutes les écoles et collèges pour prévenir et gérer les conflits et les rixes entre jeunes. ●



*Retrouver le détail
du programme de
notre projet de ville*

- + dynamique,
- + belle,
- + sûre

**CONSTRUISONS
ensemble
CHOISY-LE-ROI**

2 ÉCOLES, PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Choisy-le-Roi c'est 15500 enfants et jeunes, soit 36 % de notre population entre 0 et 25 ans.

Notre ambition pour l'épanouissement des enfants choisyen·nes est très forte, pour cela nous orienterons nos efforts pour faire adhérer Choisy-le-Roi au réseau « **villes amies des enfants** », un label attribué par l'UNICEF – Fonds des Nations unies pour l'enfance.

Nous orienterons fortement notre politique publique vers **le bien grandir des enfants**, vers **leur éducation et leur émancipation**. Le projet éducatif que nous portons fera de Choisy-le-Roi « **une ville accueillante, bienveillante, apprenante, vivante, ludique, inclusive, adaptée à chaque enfant et jeune** ».

Les mesures fortes que nous mettrons en place dans les écoles consistent à :

Assurer un accès gratuit à la culture, au sport et à l'éducation artistique qui profite à toutes et à tous les scolaires sur le temps de la pause méridienne. Nous renforcerons l'engagement de la ville en faveur des écoles maternelles et primaires pour assurer une qualité d'accueil, de confort favorable à l'apprentissage et à la réussite, et nous mettrons en place un programme d'accès à la culture, à l'art et au sport dont bénéficieront tous les élèves, à travers des interventions directes de professionnels,

Mettre en place un plan de formation à la médiation des jeunes scolaires, en collaboration avec un organisme national de médiation, pour lutter contre toutes les formes d'harcèlement, de cyberharcèlement, de manifestations sexistes ou de violences faites aux enfants et aux jeunes,

Garantir un repas amélioré et de qualité à la cantine scolaire : en matière de repas scolaires, **nous rompons le contrat qui lie la ville** au géant de la restauration collective ELIOR. Parce que

nous ne voulons pas d'usine dans notre cantine, nous opterons pour un prestataire qui privilégie la cuisine responsable et qui intègre dans sa méthode de travail un ensemble de valeurs sociales, écologiques et éthiques. Nous veillerons à **l'application scrupuleuse de la loi Agriculture et Alimentation, dite loi EGalim**, qui promeut une alimentation saine et durable en fixant des objectifs d'intégration de produits bio, ou locaux, dans la restauration collective. Cette loi protège aussi les revenus des agriculteurs. Nous exigerons **60 % de produits durables**,

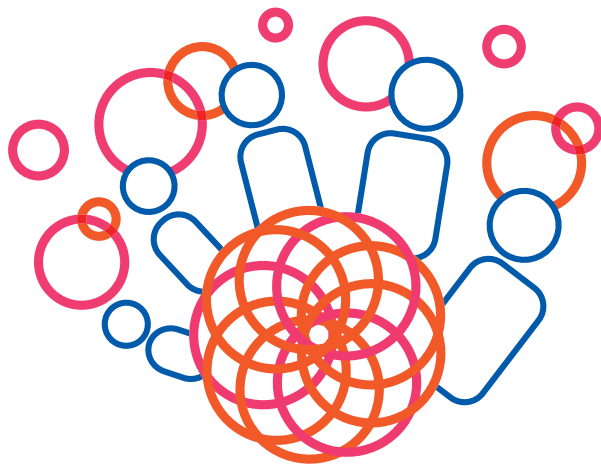
Assurer un accompagnement des parents et des jeunes face aux défis de l'adolescence,

Construire une nouvelle école au quartier du Port. Ce quartier devait à son origine inclure une école. Une nouvelle école accompagnera la dynamique que nous comptons impulser dans ce quartier inachevé,

Construire avec l'implication du département du Val-de-Marne le quatrième collège aux Gondoles sud qui aurait dû déjà ouvrir ses portes en 2024 sans le blocage de l'actuelle majorité,

Équiper les animateurs des centres de loisirs de matériel pédagogique et ludique. Ce matériel pourtant nécessaire aux fonctions d'encadrement, d'animation, de sécurisation et de diversification des activités, fait défaut aujourd'hui,

Fournir une aide financière directe aux parents qui choisissent les assistantes maternelles de la ville. Face aux nombreuses demandes insatisfaites de places de crèche, nous proposons des aides directes qui couvrent, après déduction de la prestation de la CAF, une partie du reste à charge. **Cette solidarité auprès des jeunes familles est un engagement que nous prenons.**



POUR UNE VILLE PROTECTRICE, APPRENANTE, BIENVEILLANTE ET INCLUSIVE

Jeunesse

Les jeunes sont le présent et l'avenir de notre ville ; les écouter, prendre en compte leurs sollicitations, s'engager résolument à leur côté fait partie de l'ADN de notre équipe. Pour cette raison notre liste a réservé une bonne part de places aux jeunes. Le pari sur l'engagement de la jeunesse est un pari gagnant.

C'est pourquoi nous envisageons de :

Mettre en place au sein du service jeunesse un dispositif « tremplin vers l'emploi » pour accompagner les jeunes vers des stages dans les différents services de la ville, des jobs d'été, des formations. Ce n'est pas la mission locale, mais un dispositif de proximité qui s'appuie sur les réseaux de partenaires publics ou privés que compte la municipalité,

Soutenir plus activement la mission locale qui accompagne environ **800 jeunes de notre ville** chaque année, afin de les préparer à la recherche d'emploi, à une formation... Nous nous rapprocherons de **l'association Comité de bassin d'emploi sud 94 (CBE sud)** qui agit dans le domaine de **l'insertion professionnelle**, avec de très bons résultats, notamment grâce aux parrainages,

Renforcer et démocratiser le dispositif d'aide financière aux jeunes Choisyen-nes porteurs de projets d'étude, de formation, de stages ou de travail humanitaire à l'étranger,

Faciliter aux jeunes collégien-nes de 3^e à la recherche de stages d'observation en milieu professionnel l'accès aux services municipaux,

Rendre accessible la carte jeune européenne à tous les jeunes

Choisyen-nes. Cette carte, si elle est bien accompagnée, offre des avantages sur le plan local, national et européen ; par exemple, faciliter l'accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux transports. Cette carte favorise également la mobilité en Europe et donne des réductions dans de très nombreux magasins partenaires,

Mettre à la disposition des jeunes des espaces de travail et de loisirs adaptés à leurs besoins en repensant certains locaux municipaux,

Mettre en place un conseil citoyen des jeunes des 14 à 20 ans. Ce Conseil aura pour objectif de fédérer les jeunes de tous les quartiers de la ville, relayer leur parole auprès de la municipalité, recueillir leurs propositions, les aider à monter des projets en partant d'une idée jusqu'à sa concrétisation, faire des propositions d'événements et de festivités qui s'adressent à l'ensemble de la jeunesse de notre ville et représenter la Ville de Choisy-le-Roi lors d'échanges avec d'autres Conseils de Jeunes au niveau local, régional, national voire international,

Créer une Web TV gérée par le service jeunesse, en s'appuyant sur les jeunes compétences de la ville. Nous intégrerons des compétences jeunes qui excellent dans le domaine audiovisuel au sein du service communication (ou au service jeunesse) sous contrat (exemple : job d'été, stage...) pour participer et enrichir ce dispositif et par la même occasion acquérir une expérience utile dans leurs CV. ●

3 AMÉNAGEMENT ET ATTRACTIVITÉ DE CHOISY-LE-ROI

La ville de Choisy-le-Roi est une ville qui possède de très nombreux atouts pour être attractive. Cette belle endormie se doit de se parer de tous ses avantages pour regarder vers l'avenir et rompre avec des modes de gestion qui manquent d'ambition. Pour notre équipe, Choisy-le-Roi se doit **d'intégrer la dynamique du Grand Paris** pour affronter les défis à venir – humains, sociaux, économiques et environnementaux – avec confiance et sérénité.

Pour relever les défis du renouveau de Choisy-le-Roi, de son aménagement aussi bien que de son redressement économique et de son embellissement urbanistique, nous mettrons en place une structure juridique, administrative et financière sous forme de Société Publique Locale (SPL) pour nous accompagner, avec pour objectifs de :

Viser à la création d'un cœur de ville :

la ville de Choisy-le-Roi est dépourvue d'un centre-ville digne de ce nom. Nous aménagerons un **Cœur de ville** qui ira de la place de l'église, en intégrant les rues Louise Michel et rue Emile Zola dont le commerce est en train de péricliter. Dans ce projet nous inclurons un **nouveau marché plus attractif et plus réduit**, ainsi que la **place Jean Jaurès** que nous rendrons plus accueillante, en passant par la **dalle et la galerie Rouget de Lisle** qui nécessite une sérieuse reprise en main pour mettre fin à sa dégradation. Le périmètre du Cœur de ville s'étendra jusqu'au parc de la Mairie et à l'**avenue Anatole France**,

Donner un nouveau souffle au quartier du Lugo :

ce quartier à fort potentiel qui fait partie de l'OIN (Opération d'intérêt nationale) sera à l'avenir proche impacté par l'aménagement des Ardoines à Vitry. L'arrivée du métro automatique dans ce secteur va impulser une très grande dynamique multisectorielle. L'arrivée du bus nouvelle génération Tzen, reliant sur site propre le Lugo à Paris, est un atout. Dans ce contexte, il

convient de positionner l'**Usine Hollander** pour en faire un **haut lieu de la culture et de l'art** et requalifier l'ensemble du secteur dans une vision métropolitaine,

Achever l'aménagement du quartier du Port :

avec ses 830 appartements, sa médiathèque et l'imprimerie, le quartier du Port reste inachevé. Il est urgent de finir son aménagement, non par petit bout, au gré des opportunités, mais dans une vision d'ensemble et à travers 2 axes :

1 - **Aménagement des friches urbaines restantes.** À proximité de Paris, cet espace perdu est une anomalie qui défigure l'image du quartier en particulier et celui de la ville en général. Nous porterons et **défendrons les projets suivants** : a) un **deuxième Hôtel avec un centre de formation aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration** ; b) **une résidence étudiante et une résidence Seniors** ; c) **une clinique/maternité** ; d) **un magasin Picard...**

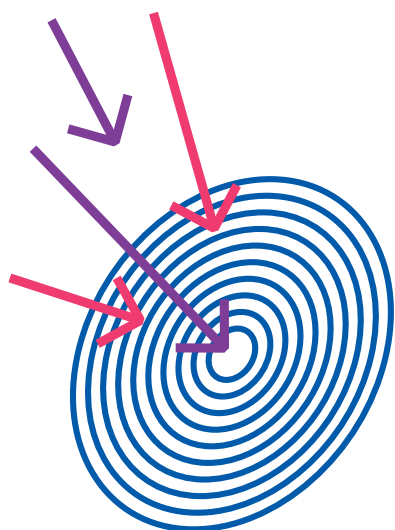
Dans le cadre du développement de ce quartier **nous construirons une école** (ce qui revient à reprendre le projet initial lors de la construction de ce quartier).

2 - **Aménagement des quais de Seine.** Cela fait trop longtemps que Choisy-le-Roi tourne le dos à la Seine, alors qu'elle est la seule ville du Val-de-Marne traversée par ce fleuve (à l'image de Paris). L'activité portuaire et ses sablières à quelques mètres des logements génèrent de nombreuses nuisances. Nous ambitionnons, dans un travail partenarial avec la SADEV (l'aménageur départemental de ce quartier), la Sablière, le Port autonome de Paris et le Grand Port Fluvio maritime de l'axe Seine, d'**offrir aux habitants du quartier et à l'ensemble de la population un accès au fleuve avec une vraie promenade qui allie sécurisation des lieux et aménagement sportif et de loisirs.**

Intégrer la dalle commerciale et la galerie Rouget de Lisle au Cœur de ville

rentre dans une vision stratégique pour doter Choisy-le-Roi d'un centre-ville dynamique, avec un commerce varié et dans un environnement apaisé, débarrassé de toutes les nuisances que connaît actuellement cet endroit. Nous ferons appel à l'intervention de la copropriété pour opérer la réfection et habillage de la galerie Rouget de Lisle. Nous insisterons pour que les murs donnant sur l'avenue Jean Jaurès soient peints ou décorés, en urgence, ils défigurent cette avenue et donnent d'emblée une mauvaise image en traversant ce centre-ville,

Vitaliser le foncier de l'usine Renault aux Gondoles sud qui se prête à relever le défi du développement économique tout en préservant l'environnement. Si notre ville veut sortir des difficultés budgétaires auxquelles elle est confrontée, il lui est nécessaire, en partenariat avec d'autres collectivités territoriales, tel l'Établissement Public Territorial le Grand-Orly Seine Bièvre, de faire de ce foncier disponible un pôle entrepreneurial de création et d'innovation. ●



REDYNAMISER
CHOISY-LE-ROI
ET LA RENDRE
ATTRACTIVE EST
UN PARI GAGNANT

4 SPORT

Le sport rassemble et dépasse les barrières de tout genre. C'est un formidable créateur de ciment social, de passion et de citoyenneté. Notre engagement sera donc à la hauteur de ses bienfaits pour la santé, la performance, le vivre ensemble et le rayonnement de notre ville.

Nos mesures sont :

LE SPORT POUR TOUS ET LE HAUT NIVEAU POUR CHACUN

Généraliser la pratique sportive dans toutes les écoles de Choisy-le-Roi en impliquant à la fois les éducateurs des services municipaux du sport, de l'enfance et des clubs sportifs,

Remettre à l'ordre du jour les Assises des sports pour réunir

l'ensemble des clubs sportifs autour d'une vision partagée sur les objectifs et les priorités du sport à Choisy-le-Roi,

Soutenir en matériel et en logistique les clubs sportifs pour l'organisation de leurs événements majeurs,

Faire de la pratique sportive des jeunes filles et des femmes une des priorités de notre politique sportive,

Organiser avec les clubs des événementiels sportifs qui allient loisirs, performance et santé, tels : une course sur route, des galas et des tournois de football, de rugby, de boxe, de judo, de badminton, de tennis, de basket, de hand...,

Encourager la pratique du « sport santé » pour lutter contre l'inactivité physique et permettre de gagner des années de vie en bonne santé, de diminuer ou de prévenir les risques liés aux maladies chroniques,

Soutenir les sportifs de haut niveau qui sont de véritables ambassadeurs de notre ville et qui produisent une image positive d'une ville dynamique et séduisante,

Mettre à l'honneur des sportifs qui ont réalisé des performances et des **bénévoles** (dont les dirigeants) qui aident au rayonnement du sport dans notre ville à travers l'organisation de **la soirée des Champions**,

Faire un état des lieux de toutes les infrastructures sportives de la ville et établir **un plan pluriannuel d'investissement**, en collaboration avec l'Office municipal des sports (OMS). ●

5 COMMERCE ET MARCHÉS

Le tissu commercial à Choisy-le-Roi (quelques 600 commerces) souffre de plusieurs maux et faiblesses. Trop de commerce avec peu de qualité ou carrément dégradé. Cette situation n'aide pas à rendre notre ville attractive. **Entre barber shops, restauration rapide, poulets braisés, ongleries... qui pullulent, la ville perd de sa capacité d'attirer des commerces diversifiés et de qualité.** Les commerces dégradés jouent le rôle de repoussoir. Pour répondre aux différentes demandes de la population et pour remédier à cette situation qui tire la ville vers le bas :

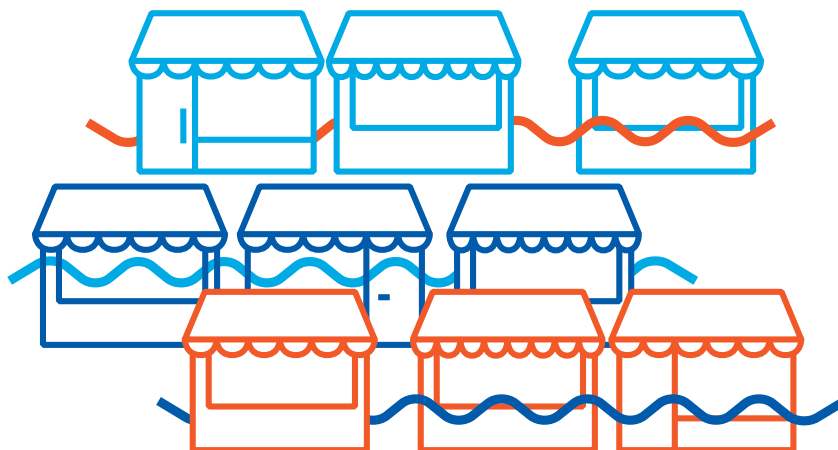
CONSTRUISONS LE RENOUVEAU DU COMMERCE À CHOISY-LE-ROI

Nous nous engageons à prendre en main le marché du centre pour le réduire afin qu'il réponde aux attentes de l'ensemble des Choisyen-nés. Ce marché est devenu trop grand et trop encombrant.

Le marché du centre génère plusieurs problèmes : insuffisance d'une offre de produits de qualité, trop de produits répétitifs, des allées congestionnées, des vols à répétition, de la mendicité endémique, des agressions et des incivilités régulières, une configuration qui pose des problèmes de sécurité, une propreté approximative, une halle inadaptée aux usages des marchés modernes qui intègrent des traiteurs et des lieux de restauration....

Voilà pourquoi, dans le cahier des charges que nous établirons, nous exigerons du délégataire qui sera choisi de respecter les 7 points suivants :

- 1- **Réduire le marché** pour permettre une meilleure expérience d'achat,
- 2- Apporter un meilleur service pour l'ensemble des usagers,
- 3- Faire en sorte que l'offre commerciale alimentaire et non alimentaire soit complète, compétitive et non répétitive,
- 4- Imposer le **respect des règlements** et veiller au **respect des normes sanitaires**,
- 5- **Se conformer à la loi AGECE**, en application depuis le 1^{er} janvier 2024, qui prévoit l'obligation du tri à la source des biodéchets. Nous mettrons des bacs de tri des déchets alimentaires à disposition des commerçants,
- 6- Retravailler sur l'aspect extérieur de la halle couverte pour l'intégrer au cœur de ville que nous comptons embellir,
- 7- Travailler sur la décoration intérieure de la halle, avec un aménagement qui permet de recevoir des traiteurs et d'installer une restauration sur place. Dans ce cadre, nous demanderons à la préfecture la requalification de la halle et un changement de catégorie dont elle ne dispose pas aujourd'hui.



En dehors du marché du centre, nous ambitionnons de :

Impulser une dynamique commerçante au marché des Gondoles qui est en train de mourir. Ce marché est nécessaire à la population du quartier et doit être développé et la halle aménagée et embellie,

Nous réserverons un traitement sans concession à la situation dans laquelle se trouve **la Galerie Rouget de Lisle**. Il est inacceptable que cette galerie continue d'être ce qu'elle est, un haut lieu de commerce souvent dégradé et un espace d'incivilités choquantes. Nous mettrons de l'énergie et de la détermination qu'il faut pour rapidement changer la donne. **Nous mettrons en place les mécanismes suivants : reprise de nombreux commerces et renouvellement de l'offre, installation de services publics et associatifs à l'intérieur, et en faisant appel à l'intervention de la copropriété, réfection et habillage de cette galerie,**

Traiter avec détermination le problème que pose la dégradation du commerce dans **l'avenue Victor Hugo**. Cette avenue s'appauvrit. Pour nous cela est inacceptable. Il faut urgemment remédier à cette situation pour répondre aux attentes de la population qui voit son quartier décliner, mais aussi pour faire de cette avenue entrante une véritable vitrine de notre offre commerciale et urbaine renouvelée,

Pour éviter la multiplication des commerces à bas coût et dégradés, nous informerons de nos attentes **les agences immobilières** qui travaillent sur notre territoire à chaque fois qu'un bail commercial est à céder. Nous les préviendrons de nos exigences en termes de commerce de qualité avant la signature de tout bail. **Ces agences doivent filtrer leurs clients** pour éviter de se retrouver face à des oppositions fermes de la Mairie,

Nous exigerons des bailleurs sociaux d'être vigilants et de vérifier les baux commerciaux des locaux qu'ils louent et qui sont détournés. Nous exigerons qu'ils appliquent la rupture du contrat en cas d'infraction avérée ou de non-respect des obligations réciproques entre les parties. ●

6 HANDICAP

Très souvent, pour que le handicap soit vécu avec le moins d'impacts, il y a des femmes et des hommes, généralement membres de la famille, qui sont dévoué.es et qui portent des aides précieuses.

LE HANDICAP NE DOIT PAS ÊTRE UN HANDICAP

C'est pour cela que nous comptons :

Créer la Maison des Aidants qui s'adressera à tous les aidants qui souhaitent à un moment donné être guidés, épaulés, conseillés, soutenus. Cette structure sera :

- un lieu pour trouver de l'aide, pour faire face à des situations complexes ou résoudre des difficultés particulières ou pour adapter le logement,
- un espace de parole où trouver les avis de spécialistes, pour s'ajuster aux changements qui interviennent dans la maladie ou le handicap du proche, ou dans leurs propres situations,
- un espace de conseils pour se préparer au rôle d'aidant lorsque la maladie, le handicap ou la perte d'autonomie du proche sont récents ou prévisibles,
- un lieu ressources pour trouver des solutions afin d'aider son proche dans les tâches quotidiennes,
- un lieu qui propose des activités ludiques et de socialisation, avec une programmation pour diminuer le stress et lutter contre l'épuisement.

Nous comptons aussi :

Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux aux personnes à mobilité réduite,

Organiser annuellement un Forum handicap pour s'informer, comprendre et s'engager pour l'inclusion,

Procéder à un état des lieux des places de parking réservées aux personnes porteuses d'un handicap et titulaires d'une carte mobilité inclusion stationnement. Il y a des places à créer et des places à supprimer pour la simple raison que leurs utilisateur.ices sont soit décédés, soit ont déménagé, soit ne s'en servent plus,

Renforcer l'information en direction des personnes en situation de handicap pour les inciter à la participation active dans la vie de la cité. ●

7 CULTURE

Une de nos ambitions fortes est de rendre la culture et l'art accessibles à l'ensemble des Choisyen-nes et à tout âge. Un constat : le conservatoire, appelé la Tannerie, additionne quelques 1000 usagers pour une population de 46 000 habitants. Envisager un nouveau conservatoire ou prévoir d'élargir l'actuel serait dans l'état actuel des finances très coûteux dans la construction et budgétivore dans le fonctionnement. Le théâtre et le cinéma sont des atouts culturels importants. Mais, force est de constater, que la majeure partie de nos concitoyens restent en dehors de ces circuits institutionnels.

Voilà pourquoi nous comptons œuvrer pour **une plus grande accessibilité à la culture et aux arts** par le moyen de **l'espace public, des événementiels majeurs** et une **généralisation de l'accès à la culture et à l'art à l'ensemble des élèves des écoles maternelles et élémentaires** de notre ville.

Nos projets sont de :

Faire de l'usine Hollander un haut lieu de création artistique de dimension nationale.

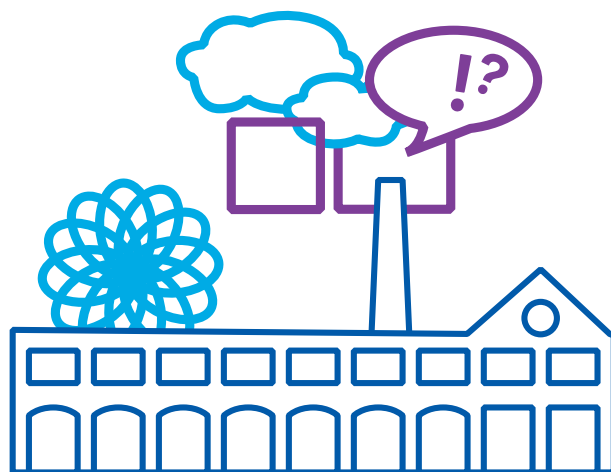
L'usine Hollander, avec ses artistes résidants et avec son histoire a toutes les aptitudes d'intégrer le paysage culturel et artistique francilien, voire national, en empruntant la grande porte de la création. En plus de la contribution de la ville, nous mettrons autour de la table de ce projet plusieurs opérateurs : le Département, la Région, l'Établissement public Grand-Orly Seine Bièvre (l'EPT), l'Établissement Public d'Aménagement Orly-Rungis Seine Amont (EPA ORSA), le ministère de la culture, ainsi que des partenaires privés. Hollander est situé dans la zone du Lugo impactée par la naissance d'un nouveau pôle de mobilité avec, au niveau des Ardoines, la station du métro nouvelle génération, et au niveau du Lugo même le futur bus à haut niveau de service (TZEN) qui, en partant de Choisy-le-Roi, desservira la Bibliothèque nationale à Paris. **Nous établirons un lien entre deux lieux de culture, Hollander et la BNF**, tout un symbole,

Organiser un festival de dimension régional autour de la Bande dessinée. Ce festival donnera à Choisy-le-Roi, dans son environnement francilien, une visibilité et un rayonnement culturels et permettra de travailler avec toutes les écoles de la ville dans une perspective d'éducation artistique,

Créer un Boulevard des arts tout au long de la voie du Tram, ce qui consiste à occuper notre espace public par des réalisations artistiques produites par des artistes Choisyen-nes ou venu.es d'ailleurs. Notre objectif est de mettre la beauté au cœur de la ville,

Mettre à l'honneur l'histoire ouvrière de Choisy-le-Roi. En référence à la **faïencerie Boulenger**, installée en 1804 sur une partie de l'ancien domaine royal en étant une des plus importantes usines de la ville et employant jusqu'à 1400 ouvriers, nous comptons mettre en avant **l'art de la céramique** à travers des cours d'apprentissage et l'organisation d'un événementiel à la hauteur de cette histoire,

Intensifier dans les écoles, en s'inscrivant dans le label de l'UNICEF « Choisy-le-Roi ville amie des enfants », l'accès à la culture et à l'art. Afin d'aiguiser davantage la curiosité des élèves, élargir leur imaginaire et éduquer leurs goûts par le beau, nous mettrons à la disposition des écoles et des enseignants **des intervenants dans différents secteurs artistiques et culturels (contes, initiation au théâtre et à la musique, ateliers de dessin et de céramique..)**. C'est aussi **une forme de justice sociale qui favorise l'égalité des droits.** ●



L'ART ET LA CULTURE
POUR TOUS, POUR
S'ÉTONNER, DÉCOUVRIR
ET APPRENDRE

8 CENTRES DE LOISIRS, CENTRES SOCIAUX, CENTRES DE VACANCES

Nous avons dans notre ville une histoire commune à travers des structures solidaires auxquelles nous sommes très attachée et dont nous voulons améliorer et rendre efficaces les services rendus à la population.

C'est pourquoi nous comptons :

Soutenir activement les 2 Centres sociaux

(à Choisy-le-Roi sud et Mouloudji aux Gondoies nord) pour le rôle social, éducatif et citoyen qu'ils accomplissent, et nous les renforcerons par la **création d'un 3^e centre social** à Choisy-le-Roi-centre.

Ce troisième centre social profitera aux familles, enfants et jeunes des quartiers centre (Barbusse, Gabriel, Gambetta...) et bénéficiera aussi à l'ensemble des habitants,

LA COHÉSION
SOCIALE ET
LA SOLIDARITÉ SE
CONSTRUISENT
À TOUT ÂGE

Nous maintiendrons dans leur configuration actuelle et historique, attachés et adossés aux différentes écoles, les **7 centres de loisirs** qui, le mercredi et les vacances scolaires, accueillent entre 400 et 800 enfants selon les périodes. **Nous renforcerons les dotations en matériel éducatif et de loisirs pour améliorer l'encadrement assuré par les animateurs.** Pour les **sorties éducatives et récréatives**, nous mettrons à la disposition de ces centres **plus de cars**,

Maintenir dans le giron de la ville les 2 Centres de vacances, Morillon (montagne) et Penthivère (mer). Des générations de Choisyennes sont passées par ces centres de vacances et notre population est très attachée à ce qu'ils continuent à façonner l'identité ville dès l'enfance. Pour alléger la ville du coût de leur fonctionnement et de leur entretien, nous mettrons dans les périodes creuses ces centres en location à d'autres villes ou structures publiques qui ne disposeraient pas de lieux de villégiature et de vacances. ●

9 SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

Parce que l'offre de médecins est insuffisante dans notre ville, nous ferons en sorte que les professionnels de santé s'installent à Choisy-le-Roi.

Nous envisageons de :

Travailler à l'installation de médecins libéraux spécialistes ou généraux grâce à la mise à disposition gratuite de locaux qui appartiennent à la ville et d'un secrétariat médical,

Mettre en place une mutuelle municipale ouverte

à toutes et à tous qui vise à répondre à une urgence sociale. Trop de nos concitoyens renoncent encore à se soigner, ou retardent les soins essentiels, faute d'une couverture santé suffisante. Cette situation est inacceptable. Nous travaillerons pour **garantir à chacune et chacun un accès réel et universel à la santé, sans barrière financière.** La mutuelle municipale sera accessible à tous. Les habitants de la ville, y compris aux actifs et actifs, jeunes, étudiants, indépendants, agents de la ville, avec un panel d'avantages :

- Proposer des tarifs négociés et stables, adaptés à tous les budgets
- Aucune condition médicale
- Des garanties immédiates (sans délai de carence)
- Une gratuité de la cotisation à partir du 3^e enfant

Chercher dans la mesure du possible du budget municipal à renforcer l'équipe médicale et paramédicale du **Centre municipal de santé (CMS),**

Faciliter l'accès aux soins, avec la mise en place d'un service de télémédecine,

LA SANTÉ EST UN
ENJEU PRÉSENT
ET À VENIR POUR
NOTRE POPULATION

Prendre l'engagement en matière de santé publique et dans l'objectif de **réduire les inégalités sociales d'accès aux soins** d'organiser régulièrement des rencontres avec des partenaires médecins dans des « **Village santé** ». Cela permettra à une partie de notre population éloignée des parcours de soins d'être mise gratuitement en contact avec des professionnels de santé pour faire le point sur leur état de santé et obtenir des conseils en matière de prévention. ●

10 CADRE DE VIE

Le cadre de vie dans notre ville laisse souvent à désirer, notamment dans plusieurs secteurs et quartiers.

Étant conscients que le cadre de vie influence la qualité de vie des habitants et impacte aussi bien l'environnement que l'attractivité de la ville, nous nous engageons à :

Généraliser la propreté à tous les quartiers. Nous assurerons une propreté qui touche tous les quartiers sans exclusion. Les grandes artères ne sont pas toute la ville, d'où un effort supplémentaire à faire pour rendre notre ville plus propre, donc plus désirable. Pour réaliser cet objectif, **nous travaillerons en étroite collaboration avec l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU)**, afin de bénéficier de leurs expériences,

Continuer l'effort de fleurissement de la ville. L'embellissement de Choisy-le-Roi est un atout indéniable pour améliorer le cadre de vie des habitants, mais aussi une démarche indispensable pour favoriser la biodiversité urbaine,

Développer la mobilité douce. La place du vélo doit être davantage valorisée, de manière sécurisée, et les efforts d'extension des pistes cyclables accrus. Le travail d'extension doit se faire sur la base de concertation avec les usagers et le bassin de population concerné par les futures pistes à aménager. Nous mettrons aussi en place des **garages fermés pour les vélos et trottinettes**,

Créer des zones piétonnes et des « rues aux écoles ». Pour lutter contre la pollution, améliorer la qualité de l'air et végétaliser la ville, la **piétonisation des voies** et les « **rues aux écoles** » ont prouvé leur utilité dans d'autres villes. Elles permettent en plus de sécuriser le trajet de vos enfants jusqu'à leur établissement, de leur offrir de plus grands espaces de jeu. Des barrières amovibles seront installées chaque fois que cela est possible. Elles permettront le passage des véhicules de secours

RENDRE CHOISY-LE-ROI UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

et des services (collecte des ordures ménagères, etc.), mais interdiront le passage des véhicules motorisés. Certaines « rues aux écoles » peuvent bénéficier d'un programme spécifique avec la création d'aménagements piétonniers en revêtement clair et, lorsque cela est possible techniquement, nous mettrons de vastes espaces végétalisés pleine terre avec plantations d'arbres,

Nous lutterons sans complaisance contre les encombrants qui dégradent l'espace public. Des agents assermentés de la ville, en lien avec le territoire, seront tenus de verbaliser le non-respect du règlement de la collecte. De même la recherche et la verbalisation des auteurs des dépôts sauvages seront accrues,

Nous appliquerons la loi du 1^{er} janvier 2024 sur les déchets biodégradables. Actuellement notre ville ne respecte pas tout à fait cette loi relative au tri des déchets verts et alimentaires, obligatoire à la fois pour les particuliers et pour les professionnels. Les biodéchets représentent un tiers des déchets non triés. Pour être en conformité avec cette loi, nous procèderons, via la compétence déléguée au Territoire, à la collecte séparée des biodéchets et nous mettrons des bacs spécifiques à disposition des professionnels de la restauration, des commerçants du marché et bien évidemment à disposition des particuliers. Pour nous, la pratique du compost devra être davantage encouragée, avec un suivi régulier,

Nous continuerons la rénovation des rues qui sont dégradées en portant une attention particulière aux trottoirs dont l'éclairage est très souvent insuffisant, sources d'accidents pour les personnes âgées et à mobilité réduite. ●

11 TRANSIT ENVIRON

Nous nous engageons à prioriser 3 grands axes :

1- Protéger la population face aux conséquences du changement climatique. Végétaliser, rafraîchir et adapter la ville par :

- La création d'espaces verts et squares végétalisés dans tous les quartiers et partout où cela est possible.
- La désimperméabilisation des sols en continuant de planter des arbres et à remplacer ceux qui souffrent de maladies ou ne sont pas adaptés à la ville (tels les arbres forestiers qui dans la durée dégradent les chaussées).
- La généralisation à tous les quartiers des bacs de fleurs et des jardinières de ville.
- Donner toute sa place à la nature sur l'ensemble de notre territoire : jardins partagés, installation de ruches...

2- Réduire la pollution liée à la circulation automobile par :

- La création d'un « cœur piéton » à la rue Louise Michel et Émile Zola.
- La promotion du vélo via l'organisation de la fête du vélo pour célébrer, sensibiliser et promouvoir son usage.
- une aire de covoiturage géographiquement délimitée et équipée d'emplacements de stationnement permettant aux conducteurs et aux

ION ÉCOLOGIQUE, NEMENT, MOBILITÉ

Les questions écologiques relèvent aujourd'hui de l'existentiel. Voilà pourquoi nous ferons contribuer notre ville au **Plan climat** dans le respect des Accords de Paris.

Nous engagerons davantage Choisy-le-Roi avec ses 46 000 habitants sur la voie de la lutte contre le changement climatique et nous comptons accélérer ses transformations pour s'adapter. **Une planète, un plan**, ce slogan fixe le cap de la neutralité Carbone à l'horizon 2050 ; il appelle à la mobilisation de tous les acteurs pour répondre au bouleversement climatique et préserver la biodiversité.

passagers de covoiturage
de se retrouver ou d'être
déposés.

**3- Rénover
énergétiquement les
bâtiments publics
relevant du domaine
municipal et le parc de
logements des bailleurs
sociaux.**

**Nous nous engageons
aussi :**

**Créer une Ressourcerie
associative avec le
soutien du Territoire
Grand Orly** pour recycler les
appareils ménagers et donner
une seconde vie aux objets
du quotidien,

**Ouvrir une Fabrique
écocitoyenne** qui serait
un tiers-lieu pédagogique
pour expérimenter et vivre
l'écocitoyenneté au quotidien.
La fabrique écocitoyenne
sera dédiée à l'éducation
populaire, à la transmission
des savoirs et savoirs faire.
Ce lieu sera aussi une sorte
de **fabrique de lien social**,
intergénérationnelle,

FAIRE DE CHOISY-LE-ROI
UNE VILLE DURABLE
ET DÉSIRABLE

**écologique et
environnemental,**

**Agir sur la production des
déchets alimentaires** des
restaurants et commerces.
Seuls **nos 3 marchés
produisent chaque mois
plus de 15 tonnes de déchets
alimentaires**, ce qui est
énorme. **Ces déchets ne sont
pas valorisés, ni recyclés
et transformés en biogaz
et en compost.** Et pour
cause **la ville ne respecte
pas la loi AGE** qui date du
1^{er} janvier 2024, obligeant les
collectivités à garantir des
dispositifs de tri sélectif des
déchets alimentaires,

**Mettre en place dans
nos marchés** des bacs
spécifiques pour le tri des
déchets (dont les déchets
alimentaires). Ce qui
contribuera davantage à la
propreté des marchés et
nous évitera un gaspillage
en eau phénoménal,
particulièrement au marché
du centre. En effet, **après les
marchés du jeudi, vendredi
et dimanche, des tonnes
d'eau sont déversées sur la
chaussée pour la nettoyer.**

L'eau est une denrée
vitale que nous
contribuerons
à protéger et
préserver. ●

12 HABITAT

La Ville de Choisy-le-Roi compte 22 000 logements dont 18 102 sont des résidences principales. 7 235 sont des logements locatifs sociaux, soit 39,97 % des résidences principales. Plus de 16 000 personnes y habitent. (Statistiques de 2024)

**Pour préserver la qualité de vie dans
notre commune nous prendrons les
mesures suivantes :**

**Se mobiliser pour ne pas densifier
davantage.** Nous souhaitons **aider davantage
la population déjà présente dans des
logements sociaux** pour avoir un cadre de vie
acceptable, tout en **favorisant l'accès à la
propriété sous toutes ses formes**, achat direct,
location-vente...,

Nous mettrons en place au niveau du cabinet
du Maire **une cellule de défense des locataires
du parc social**, car trop souvent les locataires
de logements sociaux trouvent des difficultés
dans leurs relations avec les bailleurs, que cela
soit au niveau de leurs propres logements ou
au niveau du cadre de vie général de leur lieu
de résidence. Une équipe d'agents municipaux
dédiée à la défense des locataires sera mise sur
pied. Cette cellule permettra d'agir en soutien
aux locataires face à leurs difficultés avec
leur bailleur. Alertée par des locataires ou une
amicale des locataires, elle viendra les soutenir
dans leurs démarches, leur apporter de
l'expertise, organiser des actions avec eux. Le
Maire apportera tout son soutien à cette cellule
de défense des locataires,

HABITER DIGNEMENT
UN HLM ET ACHETER
SEREINEMENT
UN LOGEMENT

**Nous lutterons contre l'habitat insalubre,
les marchands de sommeil, les squats,**
en essayant de trouver des solutions de
relogement,

**Nous intégrerons le service habitat au
Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS)** pour mieux accompagner les habitants
dans leurs démarches et mettre en œuvre **un
parcours résidentiel**. Le service habitat au
CCAS c'est aussi la possibilité de **rendre les
prestations sociales plus accessibles à toutes
et à tous.** ●

13 DROITS DE FEMMES ET LUTTES CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES

Pour nous la place des femmes dans l'espace public est un enjeu politique, social et citoyen fort. Nous inscrirons plusieurs orientations municipales dans le sens du renforcement de l'égalité femmes/homme de manière générale et de la lutte contre les violences faites aux femmes de manière particulière.

Nous nous engageons à renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en utilisant plusieurs leviers :

Organiser la police municipale

de manière à pouvoir anticiper les événements fâcheux dans les lieux où les jeunes filles et les femmes subissent du harcèlement et des incivilités,

Former les policiers municipaux

à mieux accueillir, accompagner et orienter les femmes victimes de violences,

Organiser un réseau de familles solidaires

qui pourraient prendre en charge quelques jours des femmes victimes de violences avant leur prise en charge par une association ou institution compétente,

Organiser des marches exploratoires

des femmes pour mieux cibler les lieux où elles se sentent en insécurité et mettre en place des actions préventives (aménagement de l'espace urbain par exemple) et coercitives vis-à-vis des personnes incriminées,

Généraliser la descente à la demande

entre deux arrêts de bus après 22h00 pour améliorer la sécurité des femmes qui peuvent s'adresser directement au conducteur afin qu'il le les dépose au plus près de leur destination,

Inculquer l'apprentissage de la médiation

dans toutes les écoles avec pour objectif de sensibilisation des élèves aux questions de respect et de non-violence physique ou morale entre filles et garçons,

Réserver aux femmes les places les plus proches de la sortie

dans les 5 parkings de la ville pour qu'elles n'aient pas à parcourir tout le parking,

Avancer sur la question de l'inégalité que connaît le personnel municipal féminin,

notamment en matière d'occupation de postes de responsabilités et d'évolution de carrière. 58 % des employés municipaux sont des femmes. Les profils féminins sont majoritaires dans les contrats les plus précaires, 63 % des employés de la ville sont des femmes qui occupent des emplois à temps partiel. ●

L'ÉGALITÉ EST
NÉCESSAIRE À
L'EXISTENCE ET AU
BIEN-ÊTRE DE TOU·TES

Mettre en place un dispositif sous forme d'application (type SORORITY)

qui permet de recevoir du secours, de demander ou d'offrir de l'aide dans toutes les situations de détresse ou de danger, que ce soit du harcèlement de rue ou des violences conjugales. Nous identifierons des commerçants et des endroits qui pourront être des lieux de refuge, avant l'intervention de la police,

14 SENIORS

L'enjeu des politiques publiques en direction des Seniors n'est pas seulement d'œuvrer pour prendre soin des retraités, mais de gérer la perte d'autonomie de celles et ceux qui arrivent au grand âge. Prendre soin de nos aînés, c'est construire une ville solidaire. C'est parce que notre ville doit faire le choix d'un accompagnement global, respectueux de chacun-e et accessible à toutes et à tous, fondé sur la solidarité et la proximité, nous agissons afin d'offrir à nos aînés une qualité de vie digne, active et entourée.

Nous comptons :

Repositionner le CCAS pour tenir compte des crises sanitaires, sociales et économiques

que notre société traverse. Tout en conservant ses prérogatives essentielles en matière d'aide sociale, de services aux retraités et d'aide à domicile, le CCAS prendra de nouvelles mesures pour accompagner chaque senior de manière plus ciblée. L'expérience du COVID nous a montré les limites des dispositifs classiques qui n'ont pas pu répondre efficacement aux nouvelles réalités sanitaires et sociales,

Prévenir et promouvoir en investissant le champ du sport pour les Seniors et en organisant des campagnes de prévention régulièrement et des Bus itinérants - Ateliers santé,

Renforcer le dispositif de transport à la demande

pour les personnes retraitées, à mobilité réduite ou en situation de handicap. Nous mettrons à disposition 2 véhicules avec plusieurs types d'abonnement, semestriel ou annuel, à prix raisonnable, que ça soit pour le transport individuel ou le transport collectif,

Mettre 2 assistantes sociales au service du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour répondre aux demandes de conseils

et d'accompagnements administratifs de plus en plus importants et de plus en plus complexes,

Valoriser le travail des 25 aides

ménagères qui font les courses et le ménage pour les personnes dépendantes, en élargissant leur champ de compétence aux toilettes, aux soins et à toutes les formes de bobologie et maux bénins,

ON NE PEUT PAS
S'EMPÊCHER DE
VIEILLIR, MAIS ON
PEUT S'EMPÊCHER DE
DEVENIR VIEUX

Favoriser le bien vieillir à Choisy-le-Roi,

en agissant sur les mobilités adaptées, l'adaptation des logements et le soutien aux aidants,

Être plus attentifs aux très

nombreuses personnes âgées ou dépendantes qui vivent leurs difficultés de vie dans la solitude. Pour répondre à leurs demandes d'aides urgentes nous **intégrerons l'épicerie solidaire dans le CCAS**,

Organiser chaque année la semaine

bleue lors de laquelle nous mettrons à l'honneur nos anciens à travers l'organisation de plusieurs activités éducatives et festives : un bal d'ouverture, des ateliers d'écriture inventive que nous appellerons « mémoires vers le futur », des ateliers intergénérationnels, des activités pour tester l'équilibre et évaluer la forme, des ateliers de beauté et de bien-être, des échanges d'expérience sur comment aider un senior au quotidien, des ateliers de chants...,

Mettre au service des Seniors un espace intergénérationnel

géré par le CCAS dans lequel les intervenants travailleront sur « le bien vieillir à Choisy-le-Roi »,

Mettre en place sous la

responsabilité du CCAS une instance consultative sous forme de **Conseil des Seniors** qui donne son avis sur l'ensemble des sujets concernant les seniors, tout en proposant des initiatives d'actions en direction de l'ensemble des Choisyen-nes. Le Conseil des Seniors sera organisé en commissions thématiques. ●

15 ASSOCIATIONS ET ACCÈS AUX DROITS

Les associations constituent l'un des piliers de notre vie sociale et culturelle. Elles sont le creuset de la démocratie et de la participation citoyenne et jouent un rôle d'alerte et d'innovation sociale indispensable.

À leur égard nous nous engageons à :

Créer une maison des associations, d'accès au droit et d'initiatives citoyennes

pour répondre à des besoins concrets : salles de réunion, cuisine, lieu de stockage, salle de convivialité, lieu de ressources documentaires, espace de reprographie et de domiciliation, espace d'accès au droit. Cette Maison sera aussi un lieu de formation à destination des bénévoles et des dirigeants associatifs,

Ouvrir, en partenariat avec les bailleurs sociaux et dans plusieurs

quartiers, **des salles à destination d'associations de proximité tisseuses de liens sociaux**, y compris les amicales des locataires pour accompagner les résidents dans leurs démarches et leurs doléances,

Faciliter l'implication des associations dans la vie locale

en mettant de la **souplesse et de la réactivité** dans les réponses de demande de salle, de prêt de matériel ou de demande de communication **faites à la ville**,

Alléger les procédures administratives

assez contraignantes dont souffrent les associations pour leurs demandes de subvention, de montage de projets ou de réservations de salles,

LES ASSOCIATIONS
SONT DES
TISSEUSES DE
LIENS SOCIAUX

Encourager les rencontres entre les associations à travers, par exemple, l'organisation de **la galette inter associative, la brocante des associations...**,

Permettre aux associations d'organiser de manière

mutualisée les vides greniers et les brocantes pour financer leurs projets,

Impliquer les associations dans différentes manifestations :

la fête de la ville, « Anim été », la semaine des droits de l'enfant, la semaine du développement durable, la semaine bleue en direction des Seniors, le forum santé et le forum handicap...,

Mettre à l'honneur les bénévoles via l'organisation de **la soirée des engagés**,

Demander l'installation à Choisy-le-Roi d'une maison France

services, avec des permanences d'organismes sociaux, afin d'aider les gens dans leurs démarches administratives. **Un point d'information médiation multi services (PIMMS)** sera installé dans la commune. Le PIMMS fera aussi le lien avec les opérateurs publics et aidera à la résolution des situations contentieuses (bailleurs sociaux, énergie...). Il sera un lieu de prévention et de sensibilisation doté d'accès gratuits aux outils numériques, avec un accompagnement à l'utilisation des services publics en ligne. ●

16 CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Favoriser la participation citoyenne est dans l'ADN de notre équipe. Nous avons appliqué le slogan « **Citoyennes, citoyens, osez l'engagement !** **Votre commune a besoin de vous** ».

LES HOMMES ET LES FEMMES
NAISSENT ET DEMEURENT
LIBRES ET ÉGAUX EN DROITS

Pour favoriser la participation citoyenne nous nous engageons à :

Relancer la démocratie de proximité en lui donnant tout son sens. Voilà pourquoi **nous organiserons des référendums locaux** qui permettent, sur des décisions qui impactent l'ensemble de la population, de **se substituer au conseil municipal pour prendre une décision sur une affaire communale**,

Informar avec différents outils les démarches participatives. Car **sans information les citoyens ne peuvent pas s'engager activement** dans les dispositifs que la ville met en place. L'information des Choisyen-nes sur les supports lumineux sera amplifiée,

Faire en sorte que les conseils de quartiers puissent aussi consulter les habitants du quartier sur des initiatives significatives qui font débat et les inscrire dans l'ordre du jour des discussions,

Engager le Maire et son équipe à être physiquement et périodiquement présents dans tous les quartiers de la ville pour avantager le contact direct,

Engager le Maire à recevoir tous les samedis matin ses concitoyen-nes sur leur demande et organiser pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer une permanence téléphonique **Allo Monsieur le Maire.** ●

17 BIEN-ÊTRE ANIMAL

Nous engagerons la ville à œuvrer en faveur de la protection des animaux de compagnie contre la maltraitance et l'abandon.

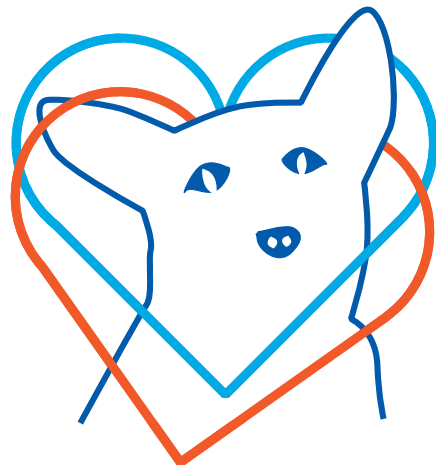
Pour cela nous comptons :

Adopter une charte qui affirme l'engagement de Choisy-le-Roi en faveur de la cause animale et contre la maltraitance,

Faire postuler notre ville pour l'obtention du label de protection des animaux décerné par la Région Île de France depuis 2021. La démarche globale est inscrite dans plusieurs axes que nous comptons respecter :

- Mettre en place des actions de sensibilisation, d'information et de promotion de la démarche de protection auprès de la population
- **Soutenir les associations de protection animale** engagées sur le territoire communal
- Mettre en place, **en cas de litiges ou de conflits de voisinage**, des actions de **médiation animale** en direction de la population de la ville.

Créer des parcs canins dans des lieux appropriés. ●



LA QUESTION N'EST PAS :
PEUVENT-ILS RAISONNER ?
NI : PEUVENT-ILS PARLER ?
MAIS ;
PEUVENT-ILS SOUFFRIR ?

18 BUDGET

Choisy-le-Roi vit à crédit. Même si le budget global de notre ville est de 110 millions d'euros, Choisy-le-Roi reste une ville pauvre. De ce fait elle bénéficie du mécanisme de la péréquation qui vise à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales sur le plan des ressources. Les **impôts locaux restent élevés** (une moyenne de 811 € par personne à Choisy-le-Roi, contre 793 € ailleurs). **Notre investissement est faible et notre dette a augmenté de 4,80 % sur les 3 dernières années**, là où la dette de la moyenne des communes de taille et de fiscalité similaires a diminué de 0,90 %. À titre d'exemple, la majorité actuelle a emprunté aux banques 14 millions en 2023, 18 millions en 2024, et prévoit 69 millions pour les 5 années à venir. **Un véritable suicide.** Notre épargne brute n'est que de 4,88 % des recettes réelles de fonctionnement. **La ville ne dégage plus de marge d'autofinancement, à peine 1 million.** Ceci est un véritable indicateur des difficultés budgétaires dans lesquelles on nous a installé. Le budget de notre ville se caractérise par une rigidité structurelle qui traduit des marges de manœuvre dans les dépenses de la commune supérieure de 11,10 % à la moyenne de la strate.

GOUVERNER C'EST PRÉVOIR

De ces réalités contraignantes et inquiétantes nous avons défini les orientations suivantes :

Nous engager à ne pas augmenter les impôts pour préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens,

Sortir du cercle infernal de l'endettement excessif amorcé par la majorité qui dirige la ville actuellement,

Faire en sorte qu'en cas de besoin les emprunts soient productifs et permettent à la ville d'améliorer ses recettes,

Augmenter les recettes de notre ville en développant l'activité économique sur notre territoire. La recherche de subventions et aides, dont les aides européennes, fera partie de nos priorités,

Mettre en place un système efficace de gestion de la dette : une dette mal gérée peut peser lourdement sur les finances d'une collectivité. Ainsi, lorsque le besoin s'en ressent, il s'agit **d'emprunter à des taux d'intérêt avantageux et de rembourser les échéances dans les délais impartis**,

Optimiser les dépenses et rationaliser les frais

sans compromettre la qualité des services fournis. Pour améliorer la performance financière de notre ville, **nous penserons sur le long terme**. L'impact sur les agents, les citoyens et les usagers doit être évalué avant de prendre des décisions,

Renégocier les contrats en cours. C'est souvent là que se cachent les plus grosses économies : nettoyage, entretien, assurances, téléphonie, énergie... Renégocier peut nous faire économiser entre 5 % et 15 %,

Vérifier dans l'intérêt du budget de la ville les différentes conventions qui lient la ville avec différents partenaires et institutions,

Faire des montages public/privé pour réaliser un équipement sans mobiliser la capacité d'autofinancement de la commune,

Acquérir des subventions (DETR, DSIL, Région, Département, Fonds européens (FEDER)...). Chaque euro de subvention améliore mécaniquement notre capacité d'autofinancement en réduisant l'autofinancement des investissements,

Maîtrise de l'énergie : LED sans exception pour tous les bâtiments publics, écoles, gymnases. **Automatisation des chauffages / ventilation.** Nous prévoyons jusqu'à 30 % d'économie durable,

Mutualisation avec les communes voisines (ex : Orly, Vitry, Créteil, Thiais) des achats groupés pour dégager une économie d'échelle,

Optimiser l'investissement pour ne plus « consommer » trop de Capacité d'Auto Financement, **prioriser les investissements** selon le classement : urgent / obligatoire / utile / esthétique,

Rechercher des co-financements : Région IDF, Département du Val-de-Marne, EPT, Métropole du Grand Paris, Europe,

Créer des projets générateurs de recettes : installation panneaux solaires sur bâtiments municipaux, concessions commerciales en rez-de-chaussée, **réaménagements urbains attractifs** (loyers futurs).

Pour maîtriser les finances de la ville, sur la base d'un **euro est un euro**, nous établirons un **plan pluriannuel de retour à l'équilibre sur 3 à 6 ans**, avec des engagements précis, des économies identifiées et des objectifs de capacité d'autofinancement par année.

Avec une bonne stratégie, notre capacité d'autofinancement actuellement très basse à 1 M€, peut monter à 1,5 à 2 M€ en 2 ans, à 3,5 M€ en 4-5 ans, selon le potentiel financier de Choisy-le-Roi. ●



Hassan Aoummis soutenu par **DEBOUT** fondé par le député François Ruffin



CONSTRUISSONS
ensemble
CHOISY-LE-ROI



Liste d'intérêt local
soutenue par



Les 15 et 22 mars prochains, je vous invite à voter pour Hassan Aoummis et sa liste citoyenne.

Hassan est engagé et élu à Choisy-le-Roi depuis de nombreuses années, il connaît ses habitantes et habitants et leurs préoccupations. C'est un homme d'expérience. Il a construit une dynamique citoyenne qui représente la diversité des Choisyennes et Choisyens. Ensemble ils portent un projet de renouveau pour Choisy-le-Roi, en prise directe avec vos besoins.

Pour retrouver les couleurs de la gauche à Choisy-le-Roi, renouer avec la solidarité, engager la ville pour une transition écologique juste : votez pour Hassan Aoummis.



Sophie Taillé-Polian, députée du Val-de-Marne



Hassan Aoummis est reconnu pour les valeurs qu'il porte, ses évidentes compétences et son engagement constant au service de Choisy-le-Roi et de ses habitants. Les nombreuses initiatives que nous avons conduites ensemble ces dernières années me permettent d'en témoigner.

J'apporte, naturellement, tout mon soutien à la liste « Construisons Ensemble Choisy-le-Roi » qu'il conduit aux élections municipales des 15 et 22 mars.

Daniel Guérin, Conseiller départemental du Val-de-Marne et Président du Mouvement Républicain et Citoyen 94

Permanence :
9 rue Albert Premier
94600 Choisy-le-Roi

Nous écrire :
ensemblechoisyleroi2026@gmail.com

Site internet :
<https://construisons-ensemble-choisyleroi.fr>

Nous suivre :

facebook.com/hassan.aoummis
tiktok.com/@hassanaoummis
instagram.com/aoummis